



CADRE DE DIALOGUE POUR
LES INVESTISSEMENTS DURABLES
AU KATANGA

PLAN OPERATIONNEL DE LA STRATEGIE DE SORTIE DES ENFANTS DANS LA CHAINE DE PRODUCTION DES MINERAIS DE CUIVRE ET COBALT DANS LA PROVINCE DE LUALABA

a) MOTIVATION

Le Gouvernement de la province de Lualaba vient de retenir parmi ses priorités la lutte contre les pires formes de travail des enfants dont ceux œuvrant dans les mines et carrières. Cette option s'inscrit dans le contexte à la fois de la professionnalisation de l'artisanat minier et de la lutte contre la vulnérabilité socio-économique des ménages impliqués dans le secteur. Ceci ne s'écarte pas du tout de la volonté politique ayant conduit à la libéralisation de l'exploitation artisanale des minerais en vue de l'émergence d'une classe moyenne.

Pour raison d'efficacité et d'efficience, il s'avère qu'une étude socio-économique soit menée. Celle-ci permettra d'établir une cartographie des acteurs, un état de lieu du tissu socio-économique de la vulnérabilité des ménages artisanaux miniers et identifier les opportunités d'affaires pour la diversification des filières d'activités de lutte contre la pauvreté.

Des efforts croisés sont attendus des différents acteurs étatiques et non-étatiques (ONGs et entreprises) ainsi que des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la coopération bi et multilatérales en vue de l'éradication du fléau qui compromet l'avenir d'un pan entier de la jeunesse congolaise et en présence des parents impuissants. De manière particulière et dans le cadre du devoir de diligence et d'adhésion aux principes volontaires régissant les entreprises dans les domaines des droits des enfants, celles-ci devront intégrer ces actions dans leurs plans de développement durable.

b) CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les produits miniers issus du travail des enfants dans les mines artisanales ; ainsi qualifiés de minerais de « sang » notamment ceux qui proviennent des zones des conflits armés suscitent beaucoup de questionnement au niveau des organisations internationales, nationales, provinciales et des sociétés civiles engagées pour la protection des droits humains et droits de l'enfant.

Les normes internationales condamnent l'exploitation des enfants et les pires formes du travail des enfants d'une part. Et d'autre part, elles invitent les Gouvernements à prendre des mesures radicales pour la protection de ces êtres vulnérables.

La chute de la grande société Minière qu'est la GECAMINES, la détérioration du tissu économique national, les guerres imposées à la RD Congo depuis 1998, les pillages consécutifs

aux guerres d'agressions, toutes ces situations ont plongé les populations dans une pauvreté et une misère effrayantes dans tout le pays et particulièrement dans la région du Katanga où plusieurs familles se sont retrouvées sans revenu de survie et au chômage. La province de Lualaba appartenant à la dite région n'en est pas épargnée.

Pour faire face à la vie, des hommes, des femmes et des enfants de tous âges se sont rués dans les mines, ramassant tout au passage. La situation était grave et dramatique. Malgré la présence massive des entreprises Minières dans la province de LUALABA, plusieurs de nos concitoyens restent toujours au chômage suite à des licenciements massifs, des mises à la retraite intentionnelle en masse, la réduction sensible des effectifs du personnel dans les entreprises, le non-paiement des salaires ; Toutes ces situations, rendent encore plus pénibles la vie de plusieurs milliers d'habitants et des enfants se retrouvent encore dans les Mines à côté de leurs parents, ou amis, à la recherche de la survie. Depuis plusieurs années, la crise économique a paralysé tout le système de protection de l'enfant, tant en famille qu'en communauté. C'est ainsi que des milliers d'enfant ont envahis dangereusement les sites miniers dans la province de LUALABA à la recherche des ressources pour garantir leur bien-être.

La sortie de ces enfants, de ces sites, exige au professionnel du secteur de la protection de mettre en place des programmes qui se saisiraient de l'enfant globalement à travers une étude minutieuse des facteurs de risque en vue de réduire les conséquences néfastes relatifs aux travaux exercés par les enfants dans les sites miniers (Standard 12 du SMPE).

« *Voilà pourquoi nous mourrons* » : c'est le titre d'un rapport publié par Amnistie Internationale pour condamner les entreprises Minières et les consommateurs finaux du Cobalt produits, selon le rapport, par les enfants de la RD Congo, particulièrement du Haut-Katanga et du LUALABA.

Eu égard à cette situation et après plusieurs réflexions au sein de l'IDAK autour du phénomène enfants dans les Mines, nous pensons que l'heure est venue pour éradiquer ce fléau afin de produire des minerais sans l'implication des enfants. La professionnalisation du secteur minier artisanal reste une piste des solutions.

Le présent plan opérationnel budgétisé constitue la base d'une démarche qui devra être adoptée par toutes les parties prenantes, au niveau International, national et provincial, à moyen terme, en vue d'arriver à des solutions qui permettent les bonnes pratiques dans les rapports transactionnels depuis la production en passant par la transformation et l'exportation.

Ce qui nécessite une prise de conscience collective entre toutes les parties prenantes (Gouvernement, organisations de la société civile, entreprises, PTF, utilisateurs finaux etc.), chacun en ce qui le concerne, les conditions de protection des enfants à travers la promotion de la bonne gouvernance, le relèvement économique des ménages pour plus de responsabilité, l'intégration des questions de protection de l'enfant dans l'espace d'échange communautaire pour un changement de mentalité, la sensibilisation des parents pour un engagement dans le développement des enfants, l'accompagnement des enfants eux-mêmes dans la détermination de leurs statuts professionnels ou le retour dans le circuit scolaire, ainsi que le développement des mécanismes de surveillance et de gestion des problèmes des enfants par les communautés elles-mêmes. Les entreprises devront également intégrer, dans leurs plans de développement durable, la question de protection des enfants.

Pour des raisons d'efficacité, il est important, au préalable, que certaines études soient menées, notamment celles de la situation socioéconomique des ménages, de la minéralisation des zones d'exploitation artisanale et valorisation des ZEA, de faisabilité sur la délocalisation des villages et cantonnements situés autour des sites miniers, etc. Ces études permettront de :

- ✓ Etablir une cartographie des acteurs, un état de lieu du tissu socioéconomique de la vulnérabilité des ménages artisanaux miniers ;
- ✓ Identifier les opportunités d'affaires pour la diversification des filières d'activités de lutte contre la pauvreté ;
- ✓ Réduire sensiblement les opportunités d'accès des enfants dans les mines et carrières ;
- ✓ Déterminer la nature des minerais et son potentiel économiques dans les ZEA.

Ensuite, le renforcement des capacités des ménages et des communautés ainsi que des acteurs Gouvernementaux, nécessite un accompagnement de proximité par des personnes avisées en mobilisation communautaire et en entrepreneuriat. C'est dans ce cadre que le choix des intervenants doit être rigoureux afin d'aboutir à des résultats solides par la participation des bénéficiaires à l'élaboration des projets qui seront mis en œuvre.

Il est impérieux de retenir que les activités qui découleront de ces actions stratégiques seront réparties en deux grands volets, la prévention et le traitement. C'est à dire la réponse aux problèmes sociaux des enfants notamment la scolarisation, la santé, l'environnement sain, etc.

c) ALIGNEMENT STRATEGIQUE DU PLAN OPERATIONNEL

L'élaboration du présent plan opérationnel s'est inspirée dans le cadre de l'alignement stratégique de deux documents suivants :

Au plan provincial, le plan stratégique de sortie des enfants dans la chaîne de la production des minerais de cuivre et cobalt dans les Provinces du haut- Katanga et Lualaba. Elaboré avec l'expertise du Gouvernement Provincial de Lualaba, des certaines entreprises, des certaines ONGs internationales et nationales intéressées et de l'Unicef comme agence de Nations Unies en janvier 2017. Ce document a 4 axes et 97 actions à mener. Les dits axes sont notamment la réduction de la vulnérabilité économique, la réduction de la vulnérabilité sociale des ménages, l'amélioration de la gouvernance et enfin la promotion du devoir de diligence des compagnies minières. Ensuite, un cinquième axe sur la professionnalisation du secteur minier artisanal a été ajouté.

Au niveau national, il y a le plan d'action triennal de la commission interministérielle chargée du suivi de la question de la problématique du travail des enfants dans les mines et sur les sites miniers en RDC (2017-2020). C'est un document à 5 objectifs et 22 actions. Ces objectifs s'articulent comme suit :

- Suivre et évaluer la mise en œuvre des actions de la lutte contre le travail des enfants dans les mines et sur les sites miniers en RDC ;
- Maitriser la situation de la présence des enfants dans les mines et sur les sites miniers
- Renforcer l'application des mesures visant le retrait des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en minerais ;

- Mettre en œuvre les mesures correctives proposées sur le terrain par les ministères et services compétents ;
- Elaborer une stratégie de communication

d) DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ELABORATION DU PRESENT PLAN OPERATIONNEL

Elle a consisté à identifier les projets parmi les actions à mettre en œuvre partant de deux plans ci-haut cités en fixant le timing et les différents intervenants de la mise en œuvre et une proposition d'un budget estimatif pour les projets selon les cadres logiques en trois regroupements stratégiques retenus par les différents experts et intervenant en la matière :

1°groupe : *Les activités liées à l'éradication de la vulnérabilité des ménages vivant dans et autour des sites miniers ;*

2°groupe : *Les activités liées à l'amélioration de la gouvernance dans et autour des sites miniers ;*

3°groupe : *Les activités liées à l'application des principes de devoir de diligence des entreprises industrielles et la professionnalisation du secteur minier artisanal.*

IDA K 2017

e) CADRE LOGIQUE

1° DE L'ERADICATION DE LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES

N°	Actions	Activités	Objectifs	Résultats Attendus	Indicateurs	Cibles	Période	Coûts estimatifs	Sources de financement	Intervenants
1	Organiser l'enquête socio-économique préalable	Enquête socio-économique	Identifier les zones d'intervention, les opportunités d'affaires Etablir une cartographie des acteurs	Cartographie des bénéficiaires et intervenants ; Connaissance du tissu économique des ménages ; opportunité des affaires	Nombres d'études	Ville de Kolwezi ; Lubudi et Mutshatsha	6 mois	50 000\$US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ; Consommateurs Finaux	Division du Plan, INS et ONG
2	Préparer les EMA à l'Après Mines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités Appui en équipements de production 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les filières porteuses ▪ Reconvertir les EMA à d'autres initiatives économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des opportunités d'affaires ▪ Plusieurs EMA formés dans les alternatives économiques 	Nombre des EMA & Femmes reconvertis à d'autres filières économiques ; Nombre des PME créés	EMA et Femmes	9 Mois 3 Mois	1.500.000\$US 1300.000\$	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sociétés Industrielles ▪ Gouvernement ▪ Partenaires Techniques et Financiers 	Sté.Civile ONGs INPP SAESSCAM Coopératives.
03	Appuyer la création des coopératives agropastorales	Sensibilisation et formation des bénéficiaires sur le bien-fondé de la coopérative	Sensibiliser à l'esprit associatif et à la reconversion en agropastorale ;	Prise de conscience par la communauté sur la pertinence d'une	Nombre d'initiative des coopératives ; Nombre des ménages ayant adhéré aux coopératives	Les communautés dans et autour des mines et carrières	36 Mois	1.500.00\$US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ; Consommateurs Finaux	AGRIPEL ; Div. Plan ; et ONG et les Entreprises

				coopérative agropastorale					
			Fédérer les coopératives primaires ; Accroître les capacités des revenus des ménages	Appropriation des initiatives ; Existence des coopératives en réseaux ; Les capacités génératrices des revenus par les ménages	Nombre de réseaux de coopératives	Les coopérati ves			
	Appui des coopératives en intrants agricoles et outils aratoires par les systèmes de micro- finance communautair e	Augmenter la production agricole et assurer la sécurité alimentaire des ménages ; Mettre en commun les ressources financières pour un fond de roulement aux activités agricoles	La sécurité alimentaire assurée ; La vulnérabilité des ménages réduites ; la réduction du taux de malnutrition ; capitalisation en équipement mobiliers assurée	Taux de malnutrition ; Taux de production ; Revenu des ménages	Les communa utés dans et autour des mines et carrières soit 1000 ménages à raison de 5ha chacun	36 Mois	3 000 000 \$US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ; Consommateu rs Finaux	Gouvernement Provincial ; Div. Plan ; AGRIPEL et ONG

		Appui des coopératives en culture maraichère et en élevage	Augmenter la production agricole et assurer la sécurité alimentaire des ménages	La sécurité alimentaire assurée ; La vulnérabilité des ménages réduites ; la réduction du taux de malnutrition	Taux de malnutrition ; Taux de production ; revenu des ménages	Les communautés dans et autour des mines et carrières	36 mois	3 000 000\$ US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ; Consommateurs Finaux	AGRIPEL ; Div. Plan ; et ONG et Entreprises
04	Organiser les sensibilisations des parents sur leur responsabilité	Elaboration du plan de communication	Faire prendre conscience aux parents de leur responsabilité et les risques liés au travail des enfants dans les mines et carrières	Les parents connaissent leur responsabilité et s'engagent dans la lutte contre le PFTE ; Les leaders sociaux formés en leadership	Nombre des parents engagés dans les PFTE ; Nombre des leaders sociaux formés en leadership	Les communautés dans et autour des mines et carrières	36 Mois	300 000\$US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ; Consommateurs Finaux	
		Renforcement des capacités des leaders communautaires et/cadres de base				Les communautés dans et autour des mines et carrières ; Les leaders sociaux				
		Formation d'un corps d'animateurs sociaux								
05	Appuyer la diversification de l'économie (PME, PMI et AGR)	Accompagnement des ménages à la création et gestion des	Promouvoir l'entrepreneuriat local	L'économie des ménages est diversifié et l'auto emploi	Nombre des PME, PMI et AGR	Les communautés dans et autour des mines	36 Mois	4 000 000\$ US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ;	IPEMEA ; GFE ; AGRIPEL ; ONG et Entreprises

		PME, PMI et AGR				et carrières			Consommateurs Finaux	
06	Diversifier les modèles de lutte contre la pauvreté dans et autour des mines et carrières	Formation et coaching entrepreneuriale (modèle BEPSEE)	Sensibiliser les communautés à la culture financière d'épargne et de l'entrepreneuriat	Les bénéficiaires améliorent leurs cultures financières ;	Nombre des comptes bancaires créés et approvisionnés	Les communautés dans et autour des mines et carrières	36 Mois	500 000\$US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ; Consommateurs Finaux	Banques ; ONG et DERU ; Div.Mines ; Entreprises
07	Appuyer les programmes d'alphabétisation fonctionnelle	Organisation des sessions d'alphabétisation et de formation de base	Permettre aux communautés d'acquérir les compétences minima et d'instruction de base	Les sessions d'alphabétisation et de formation de base organisées	7000 membres des coopératives formées	Les membres des coopératives	36 Mois	200 000\$US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ; Consommateurs Finaux	Minas, DIVAS ; ONG et Entreprises
08	Appuyer la réinsertion scolaire et socio professionnelle	Réhabilitation, équipement et fonctionnement des CRS, CAP, Maisons de transit et Espaces de jeux	Assurer la scolarisation des enfants	Les CRS, CAP, Maisons de transit, espaces des jeux construits	Nombre des CRS, CAP, Maisons de transit et espaces des jeux	Les enfants non scolarisés ; les OEV et les enfants en rupture familiale	36 Mois	1400 000 \$ US	Gouvernement de LUALABA ; Entreprises ; PTF ; Consommateurs Finaux	MINAS, MINEPSP, DIVAS ; ONG Entreprises
			Faciliter la formation des enfants	Les enfants sont formés	Nombre d'enfants formés					

2° DE L'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE AUTOUR ET DANS LES SITES MINIERS

N°	ACTIONS	ACTIVITES	OBJECTIFS	RESULTATS	INDICATEURS	CIBLE	PERIODE	COUT	SOURCE DE FINANCEMENT	INTERVENANTS
1	Interdiction des activités des individus acteurs étatiques et de services de sécurité dans le processus d'exploitation et de commercialisation des produits miniers	Renforcement des capacités des agents de services étatiques et sécurité en éthique et déontologie	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'implication des acteurs étatiques et des services de sécurité dans le processus d'exploitation et commercialisation des minerais impunité, la corruption... - Former et informer les services Etatiques et de Sécurité sur l'éthique, la déontologie et le civisme - Améliorer les conditions de travail des agents étatiques et personnes de sécurité dans les carrières et mines 	<p>l'implication des acteurs étatiques et des services de sécurité dans le processus d'exploitation et commercialisation des minerais éradiquée</p> <p>Tolérance zéro appliquée</p> <p>Individus acteurs étatiques et de services de sécurité formés conscientisés</p> <p>/Prestation améliorée</p>	<p>500 Agents de services étatiques et de services de sécurités formés et conscientisés</p> <p>Nbre d'infrastructures et d'équipements dotés</p>	500 Agents de services étatiques et de sécurité	36 mois	30 000\$US	Gouv Prov. Partenaires Gouv Nat	Polices des mines ; Div.mines ; SAESCAM ; ONG
2	Valorisation des services sociaux de base et renforcement de la protection sociale	Recyclage et formation des prestataires de services sociaux	Remettre à niveau les prestataires des services sociaux Amélioration des services sociaux de base	Prestataires des services sociaux remis à niveau et formés (1080 personnes) ;	Nbre des prestataires remis à niveau et formés ;	Services sociaux prestataires	36 mois	20 000\$US	Gouv prov Gouv nat. ; PTF et Entreprises	GFE ; DIVAS ; ONG ; PTF

		<p>Plaidoyer pour installation du tribunal pour enfant à Kolwezi</p> <p>Vulgarisation des lois sur la protection de l'enfant (Sensibilisation)</p>	<p>Promouvoir et protéger le droit de l'enfant</p> <p>Réinsérer et réduire les enfants sorties des mines</p> <p>Installer les tribunaux pour enfant</p> <p>Remettre en état et doter les infrastructures sociales de base</p> <p>Doter la Province de ses propres infrastructures sociales</p>	<p>Infrastructures sociales construites ;</p> <p>Infrastructures sociales réhabilitées et remises en service</p> <p>Tribunaux pour enfant installés</p> <p>infrastructures sociales de base réhabilité et remises en service</p>	<p>Nbre d'infrastructure sociales créés et remis en service</p> <p>Nombre d'enfant retirés dans les mines</p> <p>Nombre de plaidoyers</p>					
--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--

3° DU DEVOIR DE DILIGENCE ET DE LA PROFESSIONNALISATION :

N°	Actions	Activités	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Cibles	Période	Coûts estimatifs	Sources de financement	Intervenants
1	Vulgarisation des principes du devoir de diligences	Organiser les Campagnes de sensibilisation et vulgarisation des principes du devoir de diligence et principes volontaires	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les Industriels à de bonnes pratiques 	<p>Cohabitation pacifique</p> <p>Initiatives économiques locales sont appuyées</p>	Les Industriels	Nbre des réunions & PV	±3Ans	25.000\$ 25.000\$	<ul style="list-style-type: none"> Sociétés Industrielles Gouvernement PTF 	<p>MIN.GFE</p> <p>ASSOCIATIONS & ONGS</p> <p>SAESSCAM</p>

	Vulgarisation et promouvoir les autres principes volontaires régissant les entreprises par rapport aux droits des enfants	régissant les entreprises par rapport aux DDE Consolider le cadre de concertation permanent (IDAK-CPD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir un cadre de collaboration entre les industriels et les miniers artisanaux 							
2	Assainissement de + ou - 5 ZEA/Lubudi, Mutshatsha et Kolwezi	Cartographie des ZEA ;	Obtenir des ZEA rentable et bénéfiques aux EMA	25 ZEA Viables ; Emergence de la classe moyenne ; Cohabitation pacifique entre Industriels et EMA	Lubudi et Mutshatsha	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Statistiques de production ▪ Exigence de documents de gestion 	3 Mois 2 Mois	5.000\$US	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sociétés Industrielles ▪ Gouvernement ▪ Partenaires internationaux 	SAESSCAM COOP. GOUVERN. LES INDUSTRIELS
3	Vulgarisation du Guide de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	Sensibiliser les Industriels au Devoir de diligence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les Industriels à de bonnes pratiques 	Cohabitation pacifique ; Initiatives économiques locales sont appuyées	Les Industriels & Communautés	N ^{bre} de rapport de sensibilisation, de rencontre, d'émissions radio diffusées	±3Ans	30.000\$US	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sociétés Industrielles ▪ Gouvernement ▪ PTF 	MIN.GFE FEC ASS.&ONG SAESSCAM
4	Création d'un fond d'appui à l'artisanat minier	Rendre effective la rétrocession des droits superficiaires en province	Mobiliser les fonds nécessaires en vue d'organiser le secteur minier artisanal	Les fonds sont disponibles	1 Compte bancaire	Gouvernement provincial -Div Mines - SAESSCAM	2017-2020	5 000 000\$US	Gouvernement central (Trésor public) ; Les creuseurs artisanaux (voir Modèle BEPSEE)	- Gouvernement provincial -Div Mines -SAESSCAM

						- OSC œuvrant dans le secteur minier				- OSC œuvrant dans le secteur minier
		Définir le taux à rétrocéder à la Province sur les droits superficiaires ;			40%	Gouvernement Central				
		Mettre en place la commission mixte de gestion du fond d'appui			Existence d'une commission mixte de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> - Administration des mines - SAESSCAM - Entreprise minières partenaires ; - Société Civile évoluant dans le secteur minier ; - PTFs 				
		Présenter le plan stratégique de la professionnalisation du			1 compte de transaction avec les PTFs	PTFs			Gouvernement National, Gouvernement provincial,	

		secteur minier artisanal et obtenir les financements des bailleurs							Entreprises , PTF	
5	Localisation des ZEA où placer les coopératives	Identifier les ZEA	Les carrés miniers dont les titres expirés sont transformés en ZEA	Les ZEA sont connues	60 ZEA localisées	Les carrés miniers dont les titres ont expirés et les zones libres	2017-2020	11 500 000\$Us	- Gouvernement Provincial ; - Gouvernement central ; les EMA - PTFs	- Ministère des mines - Administration des Mines - Insp DERU - SAESSCAM - CAMI
		Mener une étude de minéralisations et valorisation des ZEA	Déterminer la nature des minerais et son potentiel économiques	Le potentiel minier est connu	Nombre des études publiées	Les sociétés coopératives			- Entreprises Minières partenaires ; les EMA	
		Acquérir des unités de traitement et des équipements sur les sites ZEA	Les sociétés coopératives sont dotées des unités de traitement	Accroissement de la production	60 sites miniers équipés					

➤ *Synthèse des estimations du budget triennal pour la province du Lualaba*

N°	Désignation	Coûts estimatifs	Sources de financement
01	Réduction de la vulnérabilité socio-économique des ménages	15 750 000 \$US	Gouvernement National ; Gouvernement Provincial ; Entreprises minières ; Partenaires Techniques et Financiers
02	Gouvernance	50 000 \$US	Gouvernement Provincial ; Entreprises minières ; Partenaires Techniques et Financiers
03	Du devoir de diligence et de la Professionnalisation du secteur minier artisanal	16 585 000 \$US	Gouvernement Provincial ; Entreprises minières ; Partenaires Techniques et Financiers
	Total Général	32 385 000 \$US	

f) Stratégie de mise en œuvre

En se référant au Standard Minimum de Protection de l'Enfance (SMPE), il y a lieu de capitaliser les standards 15 et 16 se rapportant à la gestion des cas et au renforcement des mécanismes communautaires.

1. **La gestion des cas : assure** une fonction nécessaire et cruciale au sein du système de protection et de sécurité sociale de manière à faciliter le suivi des dossiers individuels des enfants pour une orientation efficace vers des services adéquats. Ce qui permettra aux acteurs d'apporter une aide holistique aux enfants en suivant les différentes étapes de la stratégie dont l'identification et l'enregistrement ; l'évaluation de la vulnérabilité et ressources de chaque enfant ; la mise en place d'un plan de prise en charge à travers l'offre de soutien direct et par référence vers les services compétents ; le suivi et l'examen régulier du dossier de l'enfant.
2. **Le renforcement des mécanismes communautaires** : les communautés peuvent également agir de diverses manières pour prévenir les risques liés à la protection de l'enfant et intervenir. Pour ce faire, la mise en place des réseaux communautaires de protection avec l'implication des acteurs communautaires formés, soutenus par les assistants sociaux est nécessaire.
3. **La coordination** : Un cadre de coordination des actions devra être mis en place pour faciliter les échanges entre différents intervenants et consolider les acquis des interventions en faveur des enfants retirés de sites miniers. Ce rôle sera assuré par l'IDAK.

Par ailleurs, ce plan opérationnel prévoit trois niveaux d'actions à entreprendre : la prévention, la prise en charge et la rétention des enfants.

Dans le cadre de la prévention, les activités de sensibilisation aux DDE seront mises en œuvre. Elles ont pour objectifs :

- Eradiquer, si non réduire sensiblement la présence des enfants dans les mines et carrières ;
- Eveiller la conscience des parents en particulier et celle de la communauté en général sur les risques liés aux Pires Formes de Travail des Enfants. Les parents étant les premiers responsables de la protection des enfants.
- Conscientiser les uns aux autres aux respects des devoirs et obligations de chaque parties ;
- Vulgariser le guide RSE et le code minier en vue de permettre aux entreprises d'harmoniser leurs plans de développement durable par rapport au plan stratégique du gouvernement provincial du Lualaba ;
- Sensibiliser les Industriels aux devoirs de diligence et créer un cadre de concertation permanent. Ce cadre se veut un espace de surveillance communautaire sur la question de la présence des enfants dans les mines et carrières. Ses membres proviennent de la tripartite : services étatiques, entreprises et société civile. C'est une approche de la co-construction qui aidera d'autres acteurs qui ne sont limités qu'à la dénonciation.

- Favoriser une harmonie à la cohabitation pacifique intercommunautaire, gage d'un développement participatif ;

En ce qui concerne la prise en charge des enfants sortis des mines et carrières, le plan entrevoit le renforcement des capacités économiques des ménages. C'est une approche qui consiste à former les ménages en entrepreneuriat et en élaboration des business plan, le regroupement des Exploitants Miniers Artisanaux (EMA) en coopératives et l'accompagnement à la création des PME et PMI en vue de l'émergence de la petite mine. Il est impérieux qu'une franche collaboration existe entre les intervenants dont le gouvernement provincial, les entreprises, le SAESSCAM, l'INPP, les Banques, les organisations de la société civile, et c. Cette synergie a pour avantage de minimiser certains coûts.

La prise en charge des enfants et leur rétention revêtent deux volets : économique et social. Les activités économiques diversifiées contribuent à l'augmentation des revenus des ménages et ainsi impulser l'émergence d'une classe moyenne. Ensuite, la professionnalisation de l'artisanat minier requiert l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement des produits. C'est-à-dire cartographier les ZEA, accompagner le processus de clarification des clauses entre partenaires et conditionner l'évacuation des charges des minerais par les autorisations.

La création d'un système éducatif, notamment les CRS, les CAP, les maisons de transit, les espaces de jeux, etc, permettra de récupérer et réinsérer de manière durable les enfants.

Par rapport à la gouvernance, le plan opérationnel ressort différentes activités qui se résument en ces termes :

1. Vulgarisation des lois relatives à la lutte contre l'impunité, la présence des enfants dans les mines et carrières. Cette vulgarisation doit commencer par la sensibilisation des populations afin qu'elles connaissent, maîtrisent et respectent les lois y relatives ;
2. La revitalisation et la revisitation des lois en rapport avec les mouvements des populations internes en menant des plaidoyers auprès du législateur pour l'actualisation des textes légaux sur les mouvements de populations et doter les institutions compétentes des moyens adéquats afin de maîtriser les flux migratoires pour contribuer ainsi à la diminution des enfants dans les carrières et mines ;
3. L'élaboration d'un plan d'aménagement territoriale tenant compte des titres miniers dans le but d'éloigner les quartiers résidentiels des sites d'exploitation minière et délocaliser ceux qui sont dans et à proximité des dits sites vers les nouveaux lotissements dans lesquels seront construits toutes les infrastructures sociales de base ;
4. L'interdiction des activités des acteurs étatiques et de services de sécurité dans le processus d'exploitation et de commercialisation des produits miniers en conscientisant les agents de service étatique. Cela passe par l'amélioration des conditions de travail de ces derniers surtout leur rémunérations. Cette interdiction passe par un plaidoyer en faveur d'une loi pénale qui renforce les mesures administratives existantes ;

5. La valorisation des services sociaux de base et le renforcement de la protection sociale en remettant à niveau les prestataires des services sociaux, en améliorant les services sociaux de base (centre de transit, de rééducation, espaces et aires de jeu pour enfant, etc.). Aussi doter la Province des tribunaux pour enfants afin de promouvoir et protéger les droits de ces derniers.

Enfin le suivi et l'évaluation pour se rassurer et vérifier que les enfants ne retournent plus dans les mines et ainsi permettre la pérennité des résultats. Ce rôle sera assuré par l'IDAK.

IDAK 2017